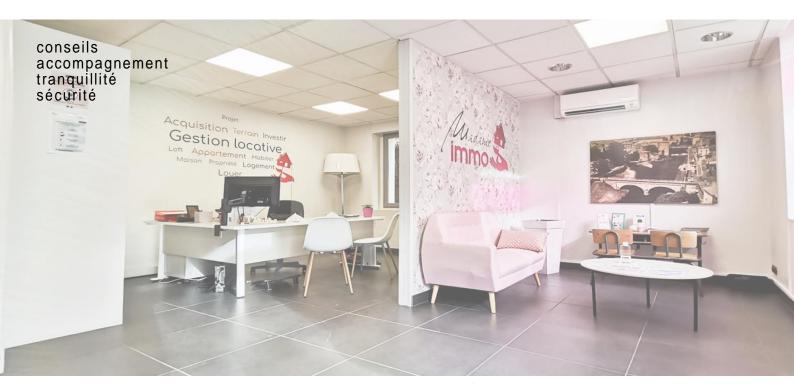


La Garantie d'une location sereine







des solutions flexibles pour répondre à vos besoins

UN MOYEN SÛR DE LOUER VOTRE BIEN



RECHERCHE ET SÉLECTION DES LOCATAIRES :

- Présentation du bien sur les sites d'annonces professionnels.
- Vérification de la solvabilité des candidats en collectant tous les éléments officiels nécessaires à la constitution du dossier.



RÉDACTION DU BAIL:

• Bail rédigé en accord avec la législation régie par la loi du 06 juillet 1989.



ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE ET SORTIE :

- Etabli sur tablette.
- Photos à l'appui avec commentaires précis.
- Etat comparatif à la sortie du locataire envoyé par e-mail.



GESTION DU BIEN:

- Interlocuteur entre les locataires et propriétaires
- En cas de travaux, prise de contact avec les artisans et gestion des travaux par l'agence.

HONORAIRES DE LOCATION (à chaque changement de locataire)

ENTREMISE BAILLEUR : **75€ TTC**

VISITES, CONSTITUTION DU BAIL ET DU DOSSIER : 0,6 mois de loyer TTC

ÉTAT DES LIEUX D'ENTREE ET SORTIE : 100€ TTC





Un accompagnement complet pour la gestion de votre bien

MADAME IMMO ASUSRE LA GESTION ADMINISTRATIVE, COMPTABLE ET JURIDIQUE:

- Encaissement et règlement des loyers : Virement des loyers à partir du 15 de chaque mois.
- Honoraires : les honoraires de gestion et d'assurance loyers impayés sont directement prélevés sur les loyers.
- Départ du locataire : lorsque le locataire adresse à l'agence son préavis de départ, nous vous en informons et reprenons automatiquement les démarches pour retrouver un nouveau locataire dans les plus brefs délais.
- Dépôt de garantie : il sera encaissé par l'agence qui le conserve pendant toute la durée du bail. Il peut vous être reversé sur simple demande. Le décompte et la restitution sont établis par l'intermédiaire de l'agence.

GESTION COMPLÈTE :

- ✓ Mise en place du mandat de gestion
- ✓ Quittancement mensuel du locataire
- ✓ Appel des loyers envoyé chaque mois par email
- ✓ Encaissement des loyers et allocations
- ✓ Versement mensuel des loyers par virement automatique au bailleur
- ✓ Envoi mensuel d'un rapport de gérance par email ou par courrier
- ✓ Augmentation annuelle des loyers
- √ Régularisation des charges
- ✓ Commande et paiement des fournisseurs et des artisans



HONORAIRES DE GESTION:

5,5% TTC des sommes encaissées



FRAIS DE GESTION DÉDUCTIBLES DES **IMPÔTS**



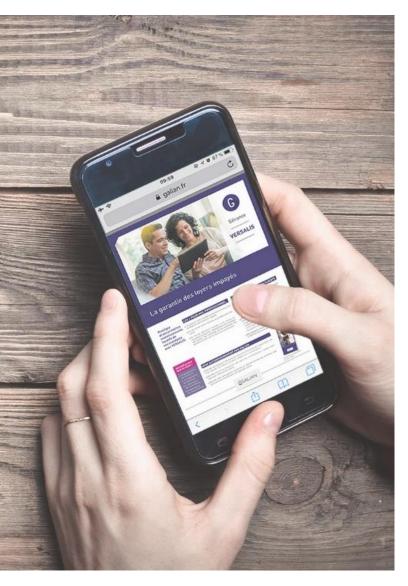


Protéger et sécuriser vos investissements

HONORAIRES DE LA GLI:

→ 2.8%

des sommes encaissées



UNE COUVERTURE ADAPTÉE:

- Garantie des charges, taxes et loyers impayés : prise en charge des pertes pécuniaires y compris les frais de recouvrement, honoraires d'avocat et frais consécutifs à l'expulsion sans franchise et à hauteur de 80 000€.
- La garantie des détériorations immobilières : prise en charge des frais de remise en état, de la perte pécuniaire consécutive au temps nécessaire à la remise en état des locaux, sans franchise et à hauteur de 8 000€.
- La garantie protection juridique : traitement des procédures amiables ou judiciaires et prise en charge de votre défense devant les juridictions civiles ou pénales à hauteur de 8 000€ par litige.

